

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

### Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
 de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat  
 compétente en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 01/03/2017	Dossier complet le 03/03/2017	N° d'enregistrement 2017-0040

#### 1. Intitulé du projet

**Construction d'une surface de vente à dominante alimentaire avec 120 places de stationnements après démolition des bâtiments existants - Angle Avenue Winston Churchill x rue Matisse à ARRAS**

#### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
41 - Aires de stationnement ouvertes au public de 50 unités et plus.	Réalisation d'une aire de stationnement de 120 emplacements après démolition des bâtiments existants.

#### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

##### 4.1 Nature du projet

Construction d'une surface de vente sous enseigne LIDL après démolition des bâtiments existants :  
 - Entreprise SOFIMA (Vente, location et maintenance de matériels de manutention et d'élévation)

Réalisation d'une aire de stationnement de 120 places et plantation de 29 arbres sur 823,82 m<sup>2</sup> d'espaces verts soit 10,75% de la surface totale du projet affectée aux espaces verts.

A noter que 100 places seront perméables (pavés drainants et evergreen)

#### 4.2 Objectifs du projet

- Transfert du magasin LIDL situé au 48 avenue Winston Churchill pour suivre l'évolution de la gamme et proposer un bâtiment moderne en phase avec les attentes des consommateurs.
- Construction d'un bâtiment conforme aux normes environnementales.  
Ex : RT 2012, toiture avec photovoltaïque...
- Réaménagement total d'un espace occupé par la société SOFIMA, et dédié à l'activité.
- Création de 120 places nécessaires au bon fonctionnement du magasin :
  - 3 places PMR et 3 places famille
  - 2 places dédiées aux véhicules électriques
  - 14 places auto-partage/covoiturageAu total, 100 places seront perméables grâce à un revêtement pavés drainants/evergreen.
- Plantation de 29 arbres sur 823,82 m<sup>2</sup> d'espaces verts soit 10,75% de la surface totale du projet affectée aux espaces verts.

#### 4.3 Décrivez sommairement le projet

##### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

1 - Démolition des constructions existantes avec tri sélectif des déchets sur site et évacuation par voie routière. Le béton des fondations sera également concassé sur place avant d'être évacué.

2 - Construction du magasin de vente à dominante alimentaire sur dallage terre-plein.

Construction de l'aire de stationnement par décapage puis terrassement enlèvement des déchets, couche de forme, compactage, pose couche d'accrochage et couche de roulement.

Le niveau fini sera proche du niveau existant.

L'accès existant avenue Winston Churchill sera déplacé vers l'Est (Pour l'entrée et la sortie des véhicules légers et l'entrée des véhicules de livraison) et un second accès sera créé rue Matisse (pour la sortie des véhicules de livraison et l'entrée et la sortie des véhicules légers).

##### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Ouverture d'un supermarché à dominante alimentaire sous enseigne LIDL d'une surface de plancher de 2554,16 m<sup>2</sup>.

Situé le long de l'avenue Winston Churchill, axe d'entrée et voie structurante de l'entrée Ouest d'Arras, le magasin sera très facilement accessible via les aménagements existants à proximité et bénéficiera d'une double entrée sortie limitant l'impact sur les flux de véhicules légers.

Les clients pourront donc rejoindre l'aire de stationnement depuis la rue Matisse ou l'avenue Winston Churchill via 2 accès à créer.

Les poids lourds disposeront d'une sortie différenciée sur la rue Matisse limitant les cisaillements sur l'avenue Winston Churchill (axe de fort passage).

Le site sera relié aux transports collectifs via des trottoirs permettant l'accès à un arrêt de la ligne 1 du réseau de transport ARTIS situé à environ 130 mètres.

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis de construire un E.R.P.

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

Demande de permis de construire un E.R.P.

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
SURFACE TERRAIN	7 661 m <sup>2</sup>
EMPRISE AU SOL BATIMENT	2 503,27 m <sup>2</sup>
SURFACE AIRE DE CIRCULATION	4 333,91 m <sup>2</sup>
SURFACE ESPACES VERTS	823,82 m <sup>2</sup>
NOMBRE DE PLACES	120 PLACES

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Angle avenue Winston  
Churchill x rue Matisse  
62 000 ARRAS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 50 ° 17 ' 56 " N Lat. 2 ° 44 ' 26 " E

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Terrain constitué par :

- Des bâtiments de la société SOFIMA (Bureaux, stockage, entrepôts)
- D'espaces de circulation et de stationnement (et présentation matériel en extérieur) complètement imperméabilisés.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

**PLU (PLAN LOCAL D'URBANISME) d'ARRAS**

Approuvé 19 mai 2006, modifié le 25 juin 2010, le 30 juin 2011 et révisé le 30 mars 2012

Zone du projet : UEc = secteur destiné à accueillir des activités de commerces de détail.

A noter l'élaboration en cours du PLUi qui fait l'objet d'une évaluation environnementale

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR mouvement de terrain lié aux cavités souterraines prescrit le 03/06/2016
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument <u>historique</u> ou d'un <u>site classé</u> au patrimoine mondial de l' <u>UNESCO</u> ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

### 6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Voitures (clientèle) - Camions (1 livraison par jour maximum)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ? <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/></p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			- Extinction des enseignes lumineuses à partir de 20h.
<b>Pollutions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>			
	<p>Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	<p>Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			
	<p>Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ? <input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/></p>			<p>En terme d'urbanisme, le projet va permettre la restauration du lien entre l'avenue Churchill et le quartier Baudimont. Les aménagements prévus vont modifier la perception de cet entrée de quartier et favoriser une meilleure intégration du quartier dans son environnement.</p>



**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Nous pouvons noter le projet sur le quartier concerné par le contrat de ville, Baudimont. Il s'agirait d'une vaste reconstruction qui concernerait le secteur de la piscine Daullé au collège Diderot. Les incidences du projet sont donc susceptibles d'être cumulées avec les aménagements souhaités dans le cadre du programme en cours de réflexion sur les aspects d'aménagements urbains et paysagers, connexion de la trame viaire, intégration dans l'environnement. Le projet LIDL participera à son échelle au développement local en proposant une liaison douce entre la rue Ampère et la rue Matisse et en adaptant son concept architectural et paysager afin d'avoir une insertion qualitative dans cet environnement. Il va permettre la restructuration du lien entre l'avenue Churchill et le quartier Baudimont et l'amélioration notable de cet espace d'entrée de ville et de quartier.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet devrait être dispensé d'étude d'impact pour les raisons suivantes :  
Ce projet s'inscrit dans une zone totalement urbanisée, sur un espace dédié aux activités.  
Il participera à la restructuration d'un site qui est occupé actuellement par l'entreprise SOFIMA.  
Le terrain d'assiette du projet est complètement imperméabilisé avec les constructions, aires de circulation et de stationnement existantes.  
Le projet LIDL s'intégrera parfaitement à son environnement proche et contribuera à revaloriser le site le long d'un axe de grand passage et à l'intégrer dans la réflexion plus globale du renouvellement urbain sur le quartier Baudimont : plantation de 29 arbres d'essences locales sur 823,82 m<sup>2</sup> d'espaces verts soit 10,75% de la surface totale du projet affectée aux espaces verts.

La toiture du bâtiment sera pourvue d'un dispositif photovoltaïque.

Les façades feront l'objet d'un traitement particulier et adapté : le bâtiment sera travaillé avec du bois sous forme de bardage vertical et en sur épaisseur aléatoire en soubassement et des briques couleur blanc crème en partie haute avec pose aléatoire de briques couleur blanc crème vernisées.

Par ailleurs, Le site actuel sera repris par un promoteur immobilier afin d'y implanter du commerces et/ou des services (restauration...).

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Sailly-lez-Cambrai

le,

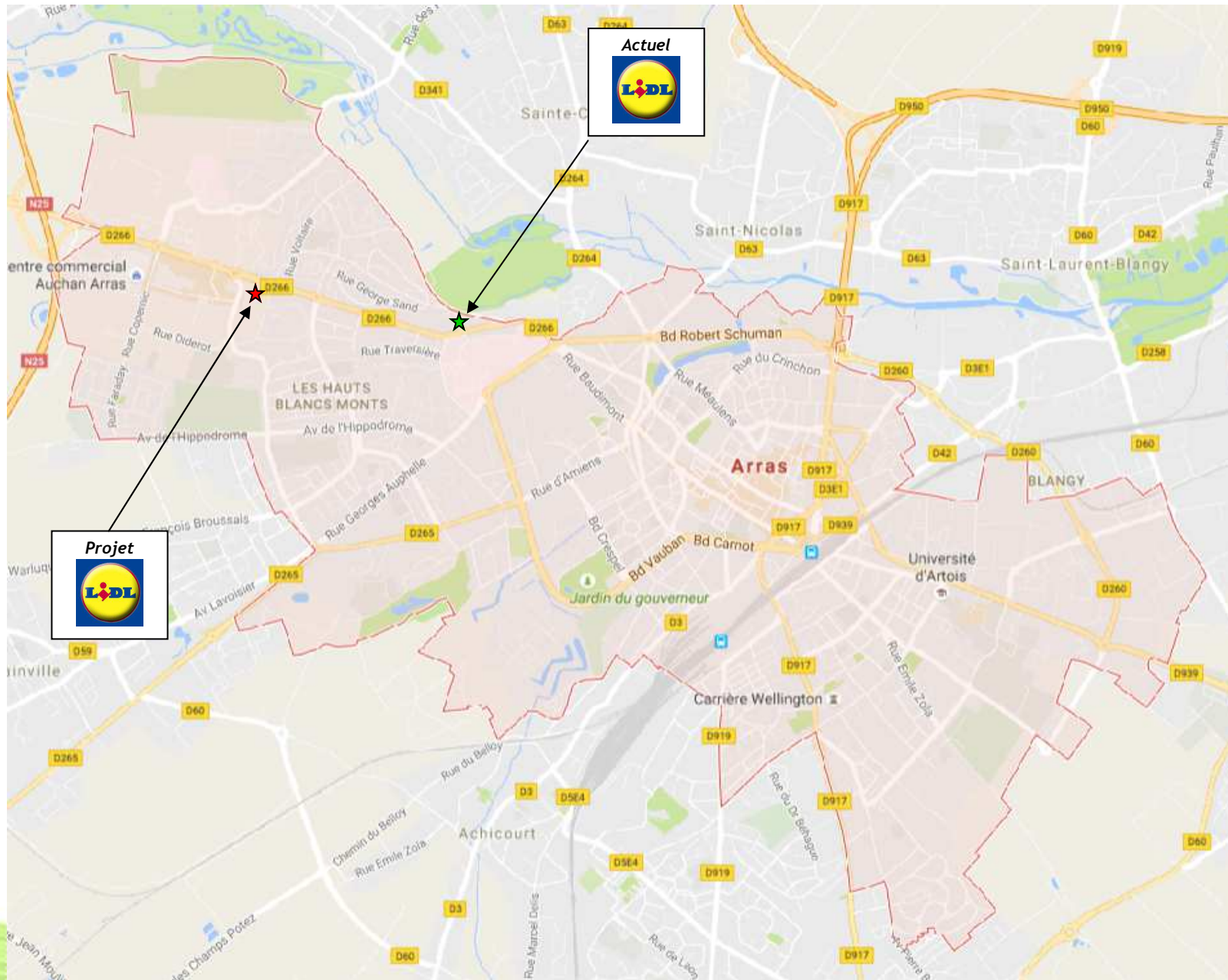
23/02/2017

Signature

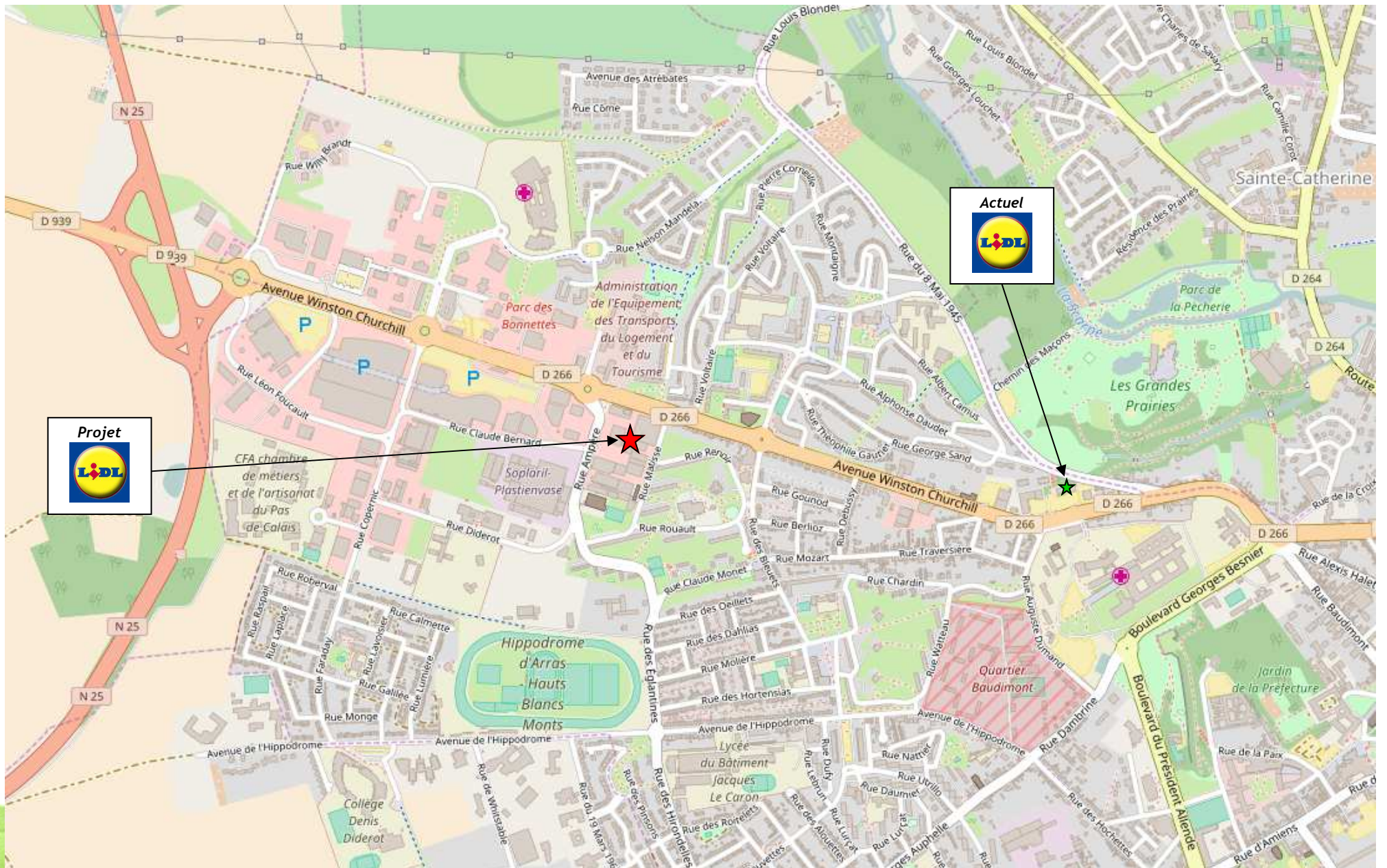
Tristan Corbent

LIDL CAMBRAI  
Parc Actipôle de l'A2  
59554 SAILLY LEZ CAMBRAI  
Tél. : 03 27 72 72 20  
Fax : 03 27 72 72 40

## POSITIONNEMENT DU SITE SUR LA COMMUNE D'ARRAS

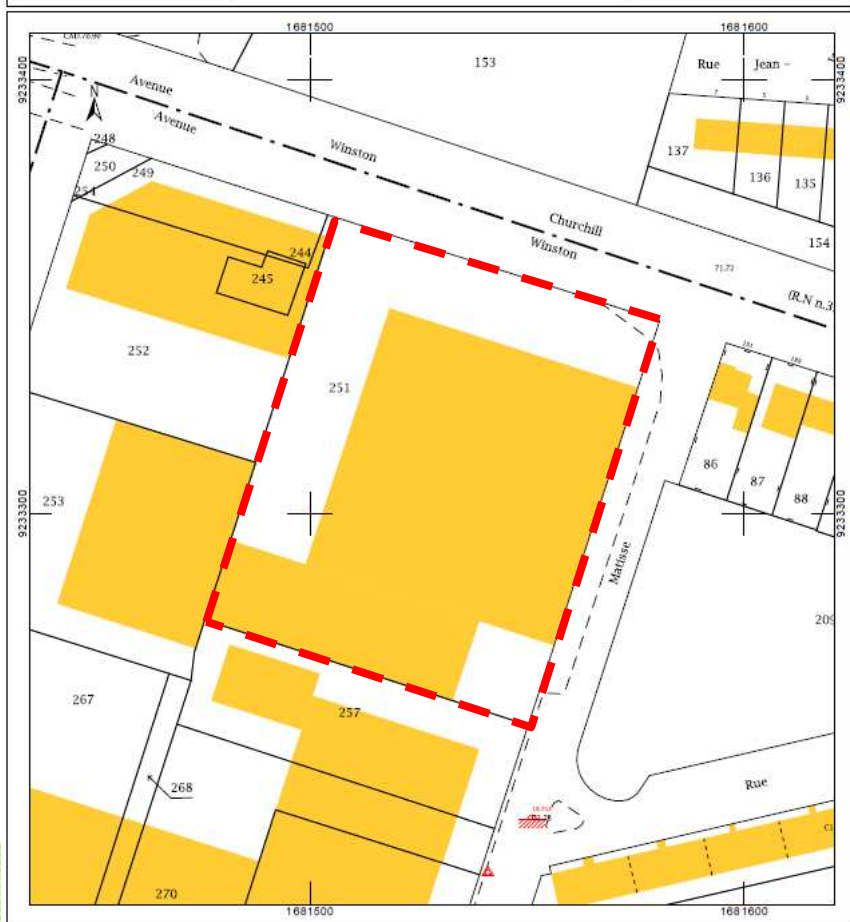


## POSITIONNEMENT DU SITE SUR LA COMMUNE D'ARRAS



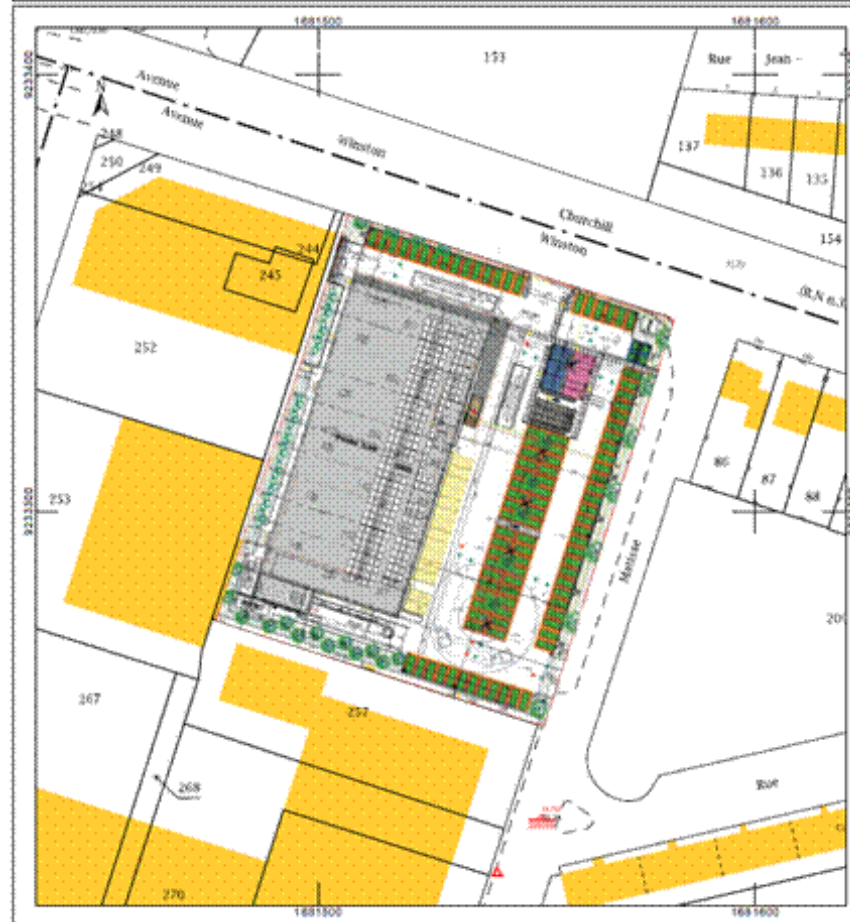
## PLAN CADASTRAL

Département : PAS DE CALAIS  Commune : ARRAS	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : ARRAS Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale 10 rue Diderot SP 20 62034 62034 ARRAS cedex tél. 03 21 24 66 66 - fax 03 21 24 69 46 cdf.arras@dgi.finances.gouv.fr
Section : BS Feuille : 000 BS 01  Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000  Date d'édition : 22/11/2016 (fuseau horaire de Paris)  Coordonnées en projection : RGF93CC50 ©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr	



## PROJET SUR PLAN PARCELLAIRE

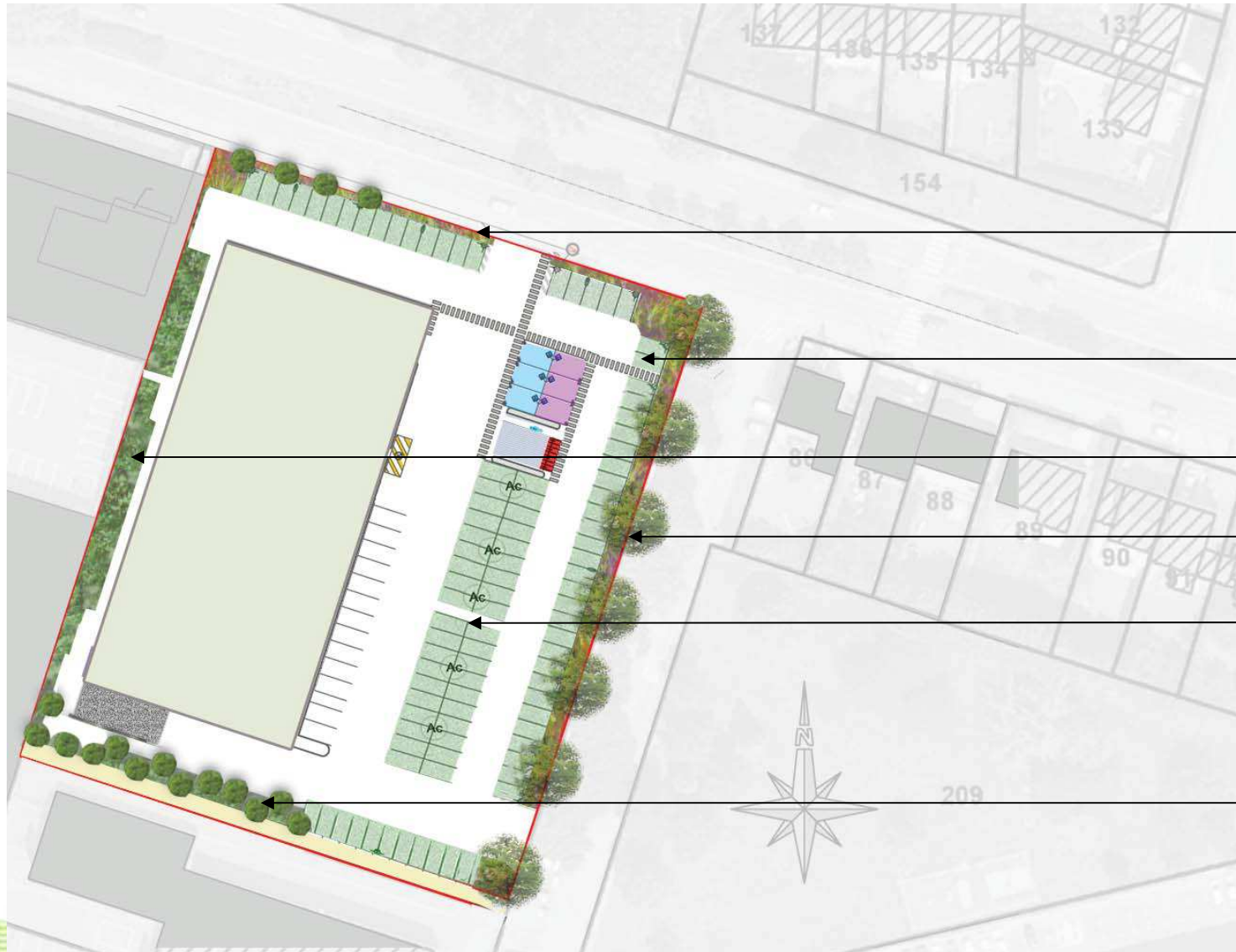
Département : PAS DE CALAIS  Commune : ARRAS	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES  EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant : ARRAS Pôle de Topographie et de Gestion Cadastrale 10 rue Diderot SP 20 62034 62034 ARRAS cedex tél. 03 21 24 66 66 - fax 03 21 24 69 46 cdf.arras@dgi.finances.gouv.fr
Section : BS Feuille : 000 BS 01  Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1000  Date d'édition : 22/11/2016 (fuseau horaire de Paris)  Coordonnées en projection : RGF93CC50 ©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics	Cet extrait de plan vous est délivré par :  cadastre.gouv.fr	



# PLAN DE MASSE GLOBAL FUTUR



## PLAN DE MASSE



plantation de graminées et de vivaces en  
couvre sol

stationnements en pavés joints verts  
- evergreen -

plantation d'une haie arbustive composée  
d'essences régionales

préservation de la végétation existante

plantation d'arbres tige

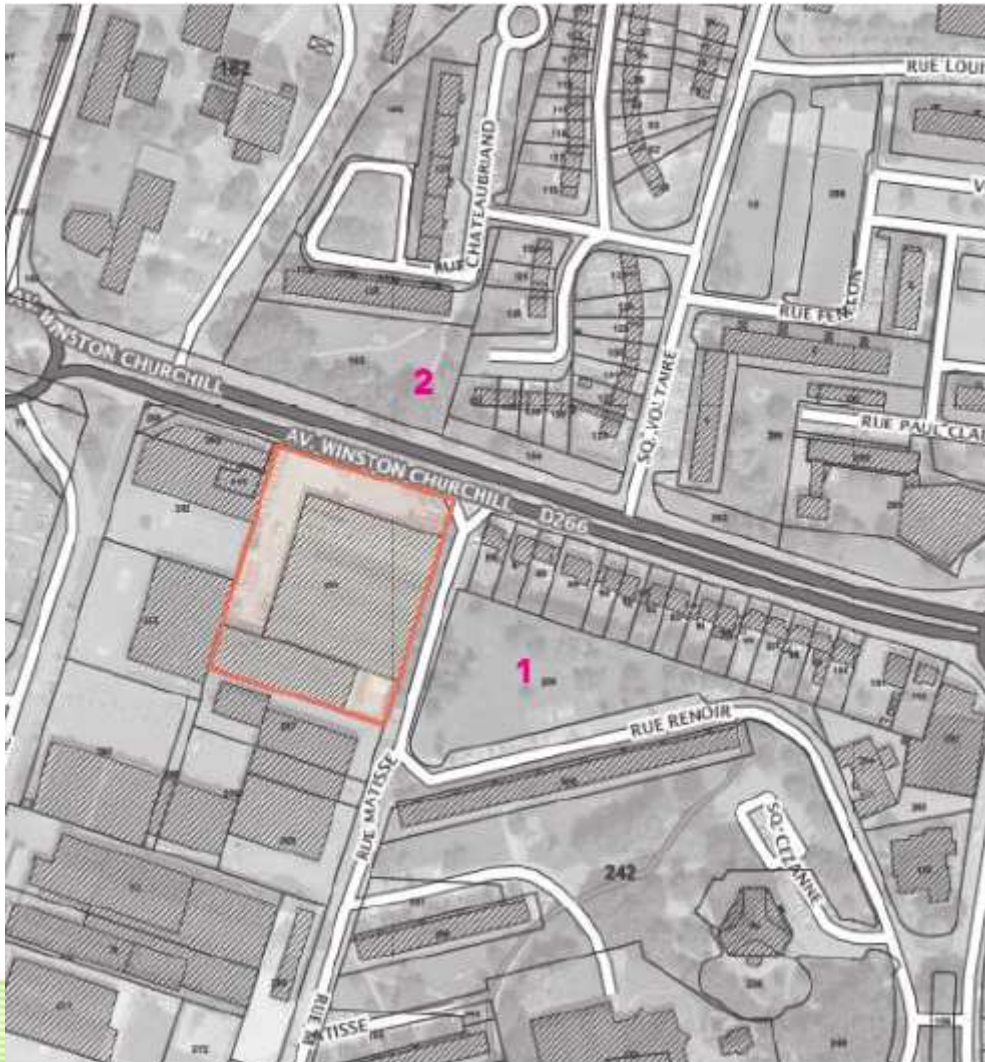
plantation de bosquets d'arbres régionaux

## REPORTAGE PHOTO

### PHOTOS DU SITE

1 : Le site semble être inséré dans un cocon de verdure qui offre un cadre de vie agréable et une certaine intimité.

2 : Site d'implantation le long d'une voie structurante de la commune, ce qui offre une belle visibilité et une bonne accessibilité à l'espace





## LECTURE PAYSAGÈRE DE L'AVENUE WINSTON CHURCHILL

### DEUX LECTURES DE L'AVENUE

Au Nord de l'avenue, l'espace public est planté et de bonne qualité. On peut en faire une lecture paisible. Au Sud, l'avenue est bordée de bâtiments industriels aux couleurs agressives.



implantation  
magasin



→ Vers le Nord : espace de bonne qualité



→ Vers le Sud : couleurs agressives



→ Vers le Nord : traversée paisible



→ Vers le Sud : visibilité des bâtiments industriels dans les deux sens de circulation de l'avenue Winston Churchill

**PERSPECTIVE AXONOMETRIQUE 1 - "AVANT - APRES"**



## PERSPECTIVE AXONOMÉTRIQUE 2 - "AVANT - APRÈS"



PERSPECTIVE À L'INTERSECTION DE L'AVENUE WINSTON CHURCHILL ET DE LA RUE MATISSE



**PERSPECTIVE DEPUIS LA RUE H. MATISSE**

